



# BILAN DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉTAT EN **AUVERGNE- RHÔNE-ALPES**

**2017**



# ÉDITORIAL



2017 est la première année du régime de croisière de la nouvelle région Auvergne – Rhône – Alpes, après une année de mise en place des nouveaux services régionaux.

Ce territoire régional représente presque 12 % du territoire français ; il est le plus montagneux de France avec trois massifs (Massif Central, Alpes, Jura) et sa population est comparable à plusieurs pays européens.

Il dispose d'atouts exceptionnels aux plans économique, environnemental, culturel. Auvergne-

Rhône-Alpes une région dynamique, une terre de recherche, porteuse de nombreuses innovations, qui rayonne à l'international.

En 2017, sur ce grand périmètre, les interventions de l'État ont été harmonisées et l'animation avec les douze départements a été amplifiée, pour collaborer avec toutes les collectivités et veiller à la qualité des services publics pour tous les citoyens. Les priorités de l'État en région ont porté sur le renfort de l'attractivité et le dynamisme économique, la cohésion sociale, l'équilibre des territoires, la préservation et la valorisation des patrimoines environnemental, écologique et culturel.

Bonne lecture de ce bilan d'activité 2017 !

Pascal MAILHOS  
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfet du Rhône.

# SOMMAIRE

L'ÉTAT CONTRIBUE À RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION.....	5
L'ÉTAT VEILLE À LA COHÉSION SOCIALE.....	12
L'ÉTAT ŒUVRE POUR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES.....	14
L'ÉTAT PRÉSERVE ET VALORISE TOUS LES PATRIMOINES, ENVIRONNEMENTAL, ÉCOLOGIQUE ET CULTUREL.....	19
L'ÉTAT ADAPTE SON ORGANISATION POUR PLUS D'EFFICACITÉ .....	23

# L'ÉTAT CONTRIBUE À RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION



L'ÉTAT JOUE UN RÔLE MAJEUR POUR  
SOUTENIR CETTE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par son dynamisme économique en se plaçant au 5<sup>ème</sup> rang des régions européennes en termes de PIB. Le chiffre d'affaires cumulé des entreprises de la région a augmenté de 5,61% en 2017, témoignant de la vitalité de l'économie régionale.

>>>>>

Depuis sa création en 2013, le **Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)** en Auvergne-Rhône-Alpes représente 7 milliards d'euros d'impôts remboursés afin de rétablir les marges et de favoriser l'investissement privé.

- > Sur la seule année 2017, le CICE a représenté 2,1 milliards d'euros de dépenses fiscales destinées à soutenir les entreprises de la région.

- > Les demandes sont traitées avec un haut niveau de rapidité : plus de 20 000 demandes de restitution au titre du CICE ont été formulées en 2017 et 93% de ces demandes étaient traitées au 31 décembre de l'année. Cette rapidité permet aux entreprises de disposer d'une lisibilité sur leur trésorerie et d'une visibilité sur leurs projets d'investissements.

---

L'ÉTAT SOUTIENT L'INVESTISSEMENT  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,  
CLÉ DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE.

>>>>>

A travers la **Dotations de soutien à l'investissement public local** l'État a investi 88 millions d'euros en 2017 afin de soutenir l'investissement public local.

- > La dotation d'équipement des territoires ruraux, gérée par les préfets de département, a atteint 124 millions d'euros dans la région.



AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LA RÉGION, L'ÉTAT FINANCE LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT QUI CONTRIBUENT AU DYNAMISME RÉGIONAL D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.



À travers le **Contrat de Plan État-Région (CPER)**, plus de 2,5 milliards d'euros contribuent aux objectifs et opérations des contrats de plan en Auvergne-Rhône-Alpes.

- Outre les investissements consacrés à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation (411 millions d'euros) on peut citer des projets comme ceux du Nœud Ferroviaire Lyonnais ou l'amélioration des liaisons ferroviaires locales, régionales et internationales, avec la nouvelle ligne transfrontalière qui permettra de relier Genève au nord de la Haute-Savoie (projet Cornavin-Eaux Vives-Annemasse, CEVA).
- Le CPER soutient aussi des opérations plus modestes et qui contribuent au bien-être des habitants de la région. Ainsi, vingt **maisons de santé pluri-professionnelles** ont été aidées.

Afin de préparer la région aux enjeux du futur, 3,8 milliards d'euros ont été investis depuis le lancement des **Programmes d'investissements d'avenir** 1 et 2, soit 17% de l'enveloppe nationale.

- Si ce taux se maintient pour le troisième programme, cela représentera un volume de 1,7 milliard d'euros d'investissements sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, concentrés sur des projets à effet structurant et à fort potentiel.





## L'ÉTAT ACCOMPAGNE INVESTISSEURS ET REPRENEURS AFIN DE RENFORCER ET DE PRÉSERVER LA SOLIDITÉ DU TISSU ÉCONOMIQUE RÉGIONAL.



Le **Référént Unique d'Investissement** assiste les entreprises auprès des collectivités et de l'État dans tous leurs projets d'investissement d'un montant de 3 millions d'euros ou plus, afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et de recherches de financements.

- > Cela représente 53 projets sur la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2017, soit potentiellement 1,7 milliard d'euros d'investissements et 3 508 emplois créés.

L'État soutient également les entreprises en difficulté à travers les **plans de règlement des dettes fiscales et sociales** : en 2017, 96 plans de règlement des dettes fiscales et sociales ont été accordés afin de favoriser la pérennité de ces structures.

En Haute-Loire, l'État s'engage aux côtés des entreprises pour favoriser des projets de cession respectueux de l'emploi local à travers la **convention-cadre de revitalisation VIVARTE** qui vise à accompagner des entreprises fragilisées et à éviter les faillites.

### FOCUS : L'entreprise ECOPLA

En mars 2016, l'entreprise ECOPLA, dernier fabricant français d'emballages aluminium, était liquidée. L'offre de reprise portée par l'entreprise italienne Cuki a été retenue par le Tribunal de Commerce de Grenoble. Afin que cette reprise se fasse le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions, le Référént Unique d'Investissement et le Commissaire au Redressement Productif ont accompagné l'entreprise Cuki dans toutes ses démarches. L'État a également soutenu financièrement le projet à travers une aide à la ré-industrialisation. Fin 2017, Cuki France employait 10 personnes dont 8 ex-salariés d'Ecopla et envisageait de recruter 45 personnes jusqu'en 2021.



©Kaleidico on Unsplash

L'ÉTAT SOUTIENT LA FORMATION DANS LA RÉGION AFIN DE PRÉSERVER LE NIVEAU DE COMPÉTENCE DE LA MAIN D'ŒUVRE ET D'ADAPTER CELLE-CI AUX DÉFIS DE DEMAIN.

>>>>>>

Pôle Emploi a formé en 2017 plus de 47 000 personnes, ce qui représente 101 millions d'euros investis pour favoriser **l'adéquation entre compétences et recrutements sur le marché du travail** et ainsi réduire le chômage.

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) a financé la **création de 163 emplois** à travers des dispositifs tels que la Validation des Acquis de l'Expérience ou l'apprentissage, pour un montant de 1,3 millions d'euros.

Dans l'Allier, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) a donné la priorité à la **formation de conducteurs routiers de marchandises afin de pallier le manque lié au départ à la retraite** de près de 600 salariés dans les 6 prochaines années. Ceci permettra le renforcement de ce secteur dans les années à venir.

**L'apprentissage** a également été soutenu à hauteur de 250 000 euros par la DRDJSCS, permettant de financer plus de 100 contrats d'apprentissage.





L'ÉTAT ASSURE LE RESPECT PAR TOUS LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DES RÈGLES QUI PERMETTENT UNE CONCURRENCE ÉCONOMIQUE SAINTE ET LOYALE.



**La lutte contre le travail illégal** est une priorité :

- > 1 292 contrôles des prestations de service internationales et 1 474 contrôles de lutte contre le travail illégal ont été conduits. Ces contrôles ont permis de notifier 1,6 million d'euros d'amendes au titre des prestations de service internationales.

En Savoie, dans le cadre de l'**opération de contrôle de chantier** "chutes de hauteur" 50 chantiers ont été contrôlés, permettant de constater l'existence de 39 situations dangereuses. Ces contrôles ont débouché sur 11 arrêts des travaux lorsqu'aucune solution n'a pu être trouvée.



## L'ÉTAT SOUTIEN LES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES, CLÉS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.



1,5 milliard d'euros ont été versés en 2017 afin de **soutenir ce rouage essentiel de l'économie régionale.**

- > La région est la première bénéficiaire de la PAC en France, avec 40 000 exploitations concernées pour un montant de 1,1 milliard d'euros.
- > Les problèmes spécifiques rencontrés par certains agriculteurs ont également été traités, notamment à travers l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN), qui a représenté 310 millions d'euros en 2017.

Conformément aux engagements du Gouvernement, 2017 marque l'amorce d'un retour à un calendrier normal de paiement en matière de PAC. Ceci permettra de **redonner de la visibilité aux exploitations** concernées, facilitant la gestion de leur trésorerie.



## L'ÉTAT S'ENGAGE POUR LE FUTUR DE L'AGRICULTURE EN RÉGION.



Avec 121 établissements publics et privés, 30 000 apprenants, et 190 millions d'euros de dépense de l'État, Auvergne-Rhône-Alpes est la première région de France en matière d'**enseignement agricole.**

L'**installation de nouveaux agriculteurs** a été soutenue à travers la dotation jeunes agriculteurs, revalorisée de 67 % en moyenne en 2017 pour les 660 agriculteurs concernés.





## L'ÉTAT ACCOMPAGNE LE VERDISSEMENT DES PRATIQUES AGRICOLES.



Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région de France en matière d'agriculture biologique avec 48 000 exploitations et 204 000 hectares concernés.

- > Ces résultats s'expliquent par le poids de certains territoires comme la Drôme, premier département de France pour l'agriculture biologique.

25 millions d'euros ont été versés en 2017 pour **soutenir l'agriculture biologique et les mesures agroenvironnementales**.

Le **plan Ecophyto II**, mis en place dans le département de l'Allier dès le mois de mars labellise les collectifs d'agriculteurs qui adhèrent à une démarche environnementale. Pour ce faire, 1,5 million d'euros de crédits ont été mobilisés.



## L'ÉTAT MÈNE RÉGULIÈREMENT DES CONTRÔLES AFIN DE GARANTIR LA QUALITÉ DES PRODUITS AGRICOLES.



Sur les 1 000 signes officiels d'**identification de la qualité et de l'origine** qui existent (AOP, IGP, etc.) la région Auvergne-Rhône-Alpes en concentre 150.

- > 300 contrôles ont été effectués dans des établissements affichant le label "Agriculture biologique" pour s'assurer que ces structures respectaient les règles en vigueur.

- > Afin de **protéger les 43 AOP et les 13 IGP vinicoles** et en vue de garantir la fiabilité de ces labels, la brigade d'enquête vins et spiritueux, créée en 2016 avec l'appui de la Région, a effectué 154 contrôles en 2017.

# L'ÉTAT VEILLE À LA COHÉSION SOCIALE



L'ÉTAT ASSURE L'INTÉGRATION SOCIALE DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES RÉFUGIÉS.

>>>>>>

80 millions d'euros ont été investis en 2017 afin d'**accueillir dignement** les personnes réfugiées ou en demande d'asile.

- > Ces sommes ont permis la création de plus de 1 700 places d'hébergement au titre de l'asile en 2017, soit une hausse de 14% par rapport à 2016.
- > L'État dispose ainsi de 13 000 places destinées à l'accueil de ces publics. Seulement 13% de ces places sont des nuitées d'hôtel, alors que la moyenne nationale approche 50%. Ceci permet non seulement à l'État de maîtriser la dépense relative à cet accueil mais également d'offrir aux personnes concernées un accueil de plus long terme, plus favorable à leur intégration.

Ce travail d'**intégration** vise également à assurer par tous et toutes le respect des valeurs qui fondent la vie en société :

- > Près de 2 millions d'euros ont été investis afin de financer 192 actions de formation portant sur les valeurs de la république, l'accès aux droits et l'apprentissage de la langue française.

En 2017, la priorité a été donnée à la **mise en œuvre des différents schémas d'intégration**, dont le Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'Asiles afin de mieux coordonner une réponse régionale aux migrations, en partenariat avec les collectivités territoriales.





## L'ÉTAT INVESTIT POUR LE LOGEMENT AFIN DE PERMETTRE L'ACCÈS À UN LOGEMENT DIGNE POUR TOUS.



Afin de permettre l'**hébergement des personnes les plus fragiles**, sans-abri ou en situation de mal-logement, 163 millions d'euros ont été investis.

Afin de **permettre à tous de disposer d'un logement**, les services de l'État accompagnent et soutiennent la production de logements.

- > 70 000 logements ont été autorisés en 2017, soit 11 % de plus qu'en décembre 2016.
- > 57 700 logements ont été mis en chantier, en hausse de 11 % par rapport à décembre 2016.

Les **aides à la pierre** destinées à soutenir les logements, notamment sociaux, sont en croissance afin de répondre aux préoccupations des plus modestes.

- > 5 343 logements locatifs sociaux ont été agréés en 2017 dont 3 951 logements réservés aux ménages les plus modestes.
- > 9 230 logements du parc privé ont été rénovés avec les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat.



## AFIN DE CORRIGER LES INÉGALITÉS, L'ÉTAT MÈNE UNE ACTION VOLONTARISTE DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE.



Avec l'appui des collectivités territoriales, 18 millions d'euros ont été investis en 2017 afin de financer des actions spécifiquement destinées aux quartiers les plus en difficulté et de renforcer le tissu associatif, maillage essentiel de l'intégration sociale et de la résorption des inégalités.

- > Afin que les dispositifs existants soient mieux exploités, la DIRECCTE a réuni à Lyon, le 8 février 2017, l'ensemble des Missions Locales de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin de les aider à mieux mobiliser les crédits du Fonds Social Européen.

# L'ÉTAT ŒUVRE POUR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES



L'ÉTAT INVESTIT MASSIVEMENT AFIN  
DE CONFORTER ET DE MODERNISER  
LES RÉSEAUX FERROVIAIRES

>>>>>

700 millions d'euros par an sont mobilisés pour le **maintien de l'infrastructure ferroviaire**. Le Nœud Ferroviaire Lyonnais, axe central pour les transports du quotidien auxquels l'État entend donner la priorité, est en cours d'évolution.

L'État a engagé 505 millions d'euros au titre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 afin de mener à bien plusieurs améliorations de cette infrastructure.

- > Création d'une voie supplémentaire dans la gare de Lyon Part-Dieu, aujourd'hui en surcapacité.

- > Réaménagement du pôle d'échanges multimodal de la Part-Dieu avec notamment de nouveaux accès aux quais.
- > Mise en œuvre d'opérations de robustesse visant à améliorer la fiabilité et la régularité du trafic ainsi qu'un retour à la normale plus rapide en cas d'incident.





## L'ÉTAT RENFORCE ET ADAPTE LES RÉSEAUX DE TRANSPORT ROUTIERS AUX ENJEUX ACTUELS.



- > Fin des travaux sur le contournement Neulise-Balbigny par la RN82.
- > Accompagnement de la requalification A6-A7, permettant le transfert de la compétence à la Métropole de Lyon.
- > En Isère, les études préalables au projet d'élargissement à 2 fois 3 voies de l'A480 et d'aménagement de l'échangeur du

Rondeau ont été menées afin de nourrir un débat et une décision publique éclairés.

Début 2018, la commission d'enquête a rendu des conclusions favorables sur la base de ces études, permettant l'engagement de la phase relative aux études détaillées de conception.

### Afin que les aménagements prennent en compte les préoccupations des citoyens, plusieurs consultations ont été menées :

- Le Nœud Ferroviaire Lyonnais a fait l'objet de plusieurs réunions de débat.
- Le projet d'A45 a été débattu au cours de plusieurs consultations publiques : la teneur de ces échanges a été transmise à la ministre des Transports.
- De septembre à décembre 2017 se sont tenues les Assises de la mobilité. Trois ateliers ont été organisés, à Annecy, Aurillac et Lyon, rassemblant plus de 240 acteurs (associations, entreprises, collectivités territoriales, établissements publics et citoyens). Ces contributions ont nourri le projet de Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), transmis à la fin du mois d'août au Conseil d'État.



## L'ÉTAT ŒUVRE POUR MIEUX APPRÉHENDER LES OPPORTUNITÉS ET LES RISQUES LIÉS À L'EAU.

### >>>>>

Dans le cadre du Plan Rhône, la DREAL a développé la méthode ReViTeR (Réduction de la Vulnérabilité aux Inondations des Territoires Rhodaniens) qui s'adresse à toutes les collectivités riveraines du Rhône souhaitant **réduire leur vulnérabilité aux inondations** :

- > 30 actions ont été identifiées par les acteurs dans les territoires concernées, pour un budget de 3,5 millions d'euros. Les actions prioritaires ont été engagées dès 2018.

Fin octobre 2017, le Préfet de la Savoie et le président du comité de bassin Rhône Méditerranée ont réuni les principaux

acteurs du bassin versant de l'Isère afin de constituer l'Association du Bassin Versant de l'Isère. Cette structure permettra une **gouvernance intégrée de l'eau sur l'ensemble du bassin versant et favorisera une gestion équilibrée des ressources**. Un établissement public territorial de bassin sera prochainement créé afin de prolonger cette dynamique.

Dans le département de la Loire, le barrage du Pas du Riot, identifié comme **barrage à conforter** depuis les années 1980 a vu les travaux débiter afin de renforcer son étanchéité et son évacuation. Ce chantier représente un investissement de 6 millions d'euros.



© SIEL 42

L'ÉTAT INVESTIT POUR ASSURER UN  
ACCÈS COMPLET À INTERNET ET À LA  
TÉLÉPHONIE MOBILE SUR L'ENSEMBLE  
DU TERRITOIRE RÉGIONAL.

>>>>>>

La **réduction de la fracture numérique** est indispensable pour le développement des entreprises comme pour la vie sociale de nos concitoyens. C'est pourquoi, en partenariat avec les collectivités territoriales et les opérateurs privés, l'État s'est engagé à hauteur de 3,3 milliards d'euros pour les prochaines années afin que le très haut débit, soit 30 mégabits par secondes soit disponible sur 100 % du territoire régional en 2022.

En complément des investissements privés, **l'État accompagne les collectivités créatrices de réseaux d'initiative publique**

- > Ce soutien a atteint 440 millions d'euros en 2017.

Après des négociations en 2017, l'accord signé entre l'État et les opérateurs privés en janvier 2018 prévoit que ceux-ci assurent une **couverture complète du territoire** : ces entreprises vont investir 3 milliards d'euros en France à cette fin. En Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Régional offre son appui pour le recensement des zones prioritaires.





## L'ÉTAT RÉNOVE LES TERRITOIRES URBAINS AFIN D'ASSURER UNE ÉGALITÉ DES CHANCES SUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION.



Dans le cadre du nouveau **programme national de rénovation urbaine**, la Région Auvergne-Rhône-Alpes compte 53 projets :

- > 19 projets d'intérêt national ;
- > 34 projets d'intérêt régional :  
L'enveloppe de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine pour ces projets s'élève à 113 millions d'euros dont 74 millions d'euros de subventions.

Ces projets visent à transformer en profondeur ces territoires, sur tous les plans, urbain, économique, social et environnemental.



## L'ÉTAT AMÉNAGE LE TERRITOIRE EN PRENANT EN COMPTE LA NÉCESSITÉ D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE.



En 2017, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) a soutenu 143 opérations relatives aux transports pour un montant de 30,3 millions d'euros. Ces investissements favorisent l'**émergence de mobilités plus respectueuses de l'environnement** et plus adaptées aux attentes des citoyens.

- > En partenariat avec la Région, l'ADEME a soutenu l'installation de stations permettant aux véhicules fonctionnant au gaz naturel de se réapprovisionner sur l'ensemble du territoire régional.

Dans le Puy-de-Dôme, une expérimentation relative au **covoiturage** dynamique est conduite, permettant aux citoyens de trouver un covoitureur en temps réel.

# L'ÉTAT PRÉSERVE ET VALORISE TOUS LES PATRIMOINES, ENVIRONNEMENTAL, ÉCOLOGIQUE ET CULTUREL



©C. MOIRENC

L'ÉTAT SOUTIENT ET FINANCE LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE À TRAVERS  
LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS PLUS  
RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.



Sur l'ensemble de l'année 2017, l'ADEME a distribué 111 millions d'euros de financements destinés à **soutenir la transition énergétique et écologique sous toutes ses formes.**

L'**économie circulaire** a été financée à hauteur de 15,3 millions d'euros et 192 opérations ont été accompagnées.

- > La société d'exploitation des thermes de Néris-les-Bains dans l'Allier a ainsi été soutenue afin de l'aider à repenser son dispositif de refroidissement de l'eau thermale. Le soutien de l'ADEME à cette opération, d'un montant de 154 800 euros, permet d'éviter l'émission de 115 tonnes de CO2 par an.
- > L'ADEME accompagne également les hébergements touristiques dans leur labellisation européenne « ecolabel » en effectuant un diagnostic de leurs impacts : 10 de ces hébergements ont été accompagnés en 2017.

Sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME conseille plus de 1 000 collectivités afin de les aider à **maîtriser leur consommation d'énergie.**

- > L'ADEME soutient le projet de la commune d'Aurillac (Cantal) qui vise à créer un chauffage central à l'échelle de la ville, basé sur le bois collecté localement. Ce projet permettra une diminution des rejets de CO2 de l'ordre de 10 500 tonnes par an.

En partenariat avec la Région et la DREAL, l'ADEME a conclu des partenariats avec 9 collectivités territoriales dans plusieurs départements afin de soutenir la **réalisation d'audits énergétiques** sur les copropriétés, à hauteur de 350 000 euros pour 127 audits au total.

- > Dynacité, l'office public de l'habitat de l'Ain, a rénové un immeuble de 14 étages afin d'améliorer sa performance énergétique, avec le soutien de l'ADEME.



L'ENSEMBLE DES SERVICES DE L'ÉTAT SE MOBILISE POUR AMÉLIORER LA GESTION DES ÉPISODES DE POLLUTION ET LIMITER LEURS CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ DES CITOYENS.

>>>>>

Le dispositif de **gestion des épisodes de pollution**, placé sous l'autorité des préfets de département, a été révisé en concertation avec tous les services concernés, les collectivités territoriales et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. L'arrêté zonal instituant cette révision a été signé le 22 mai 2017.

- > Cette révision a permis de construire un dispositif robuste, avec des réponses adaptées au niveau de pollution et qui s'appuie sur une circulation différenciée des véhicules en fonction de la vignette Crit'air. Ces vignettes ont été largement adoptées par les citoyens, avec 1,2 million de commandes en Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2017 le **Plan Régional Santé Environnement (PSRE)**, le premier à l'échelle de la nouvelle région a été élaboré. Ce plan vise à promouvoir un environnement plus favorable à la santé et réduisant les inégalités de santé d'origine environnementale. Il a été conçu en partenariat entre la DREAL et l'Agence Régionale de Santé (ARS) et approuvé le 18 avril 2018 par l'ARS et la préfecture de région.

Suite aux pics de pollution aux particules fines survenus durant l'hiver 2016-2017 en Haute-Savoie, plusieurs mesures ont été prises pour **limiter la pollution de l'air**.

- > Le préfet de Haute-Savoie a signé un arrêté interdisant l'accès au tunnel du Mont Blanc pour les poids lourds polluants pendant les épisodes de pollution afin de réduire les émissions.
- > De nombreuses démarches de réflexion et de co-construction de nouvelles mesures visant à améliorer la qualité de l'air ont été mises en place en 2017 : suite à ces démarches, le Grand Genève s'est doté en 2018 du premier plan transfrontalier d'amélioration de la qualité de l'air, qui vient appuyer et compléter le nouveau plan de protection de l'atmosphère construit par tous les acteurs du territoire (associations, entreprises, collectivités, Etat).

©air-rhonealpes





## L'ÉTAT AGIT POUR CONSERVER LA PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE DE LA RÉGION.



118 000 hectares sont des aires protégées en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui fait de la région un des leaders nationaux en matière de **biodiversité**.

- Parmi ces aires protégées, on compte 32 réserves naturelles, pour lesquelles l'État a dépensé 3,3 millions d'euros en 2017, afin de garantir la préservation de certains écosystèmes rares.

En 2017, la DREAL a conduit un programme d'enquêtes participatives portant sur les **lichens forestiers du Massif central** : près de 3 000 données relatives à la répartition des lichens ont été collectées, permettant d'améliorer la connaissance de ces organismes capitaux pour la biodiversité.

### FOCUS : Le loup

L'année 2017 a été marquée par les travaux d'élaboration du plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage. La DREAL et la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes ont joué un rôle de premier plan dans cette élaboration, aux côtés du Préfet de Région, Préfet coordonnateur national pour le loup et les activités d'élevage. Les services de l'État ont également mené un travail d'information des différents acteurs, afin de faire connaître les enjeux et les règles en vigueur : les services de l'État participent ainsi à une trentaine de comités départementaux sur le loup et fournissent une assistance technique et juridique à tous les services concernés. 20 arrêtés préfectoraux ont été pris pour autoriser des tirs de prélèvement afin de garantir l'équilibre des systèmes naturels et d'élevage.





©Gustave Deghilage - 2017

L'ÉTAT INVESTIT POUR PRÉSERVER,  
VALORISER ET DIFFUSER LE PATRIMOINE  
CULTUREL, ÂME DE LA RÉGION.



La région représente une part majeure du **patrimoine** français avec 4 605 monuments historiques sur les 43 600 que compte la France. Ce patrimoine représente 100 000 emplois et 92,8 millions d'euros de dépenses de l'État afin de le conforter.

- 23,8 millions d'euros ont été engagés afin de financer plus de 200 opérations de préservation et de restauration. Ces opérations ont permis de soutenir des institutions comme le baptistère de l'ensemble cathédral du Puy-en-Velay ou le musée de Chambéry.

Ce patrimoine fait l'objet d'une éducation spécifique pour que tous puissent en profiter : la Direction Régionale des Affaires

Culturelles (DRAC) a signé 25 **conventions de développement de l'éducation aux arts et à la culture** dans des territoires prioritaires. Ces conventions permettent de concentrer les moyens d'intervention sur ces territoires afin que l'accès à la culture pour tous soit une réalité.

Une **convention de développement culturel** avec le département de l'Ardèche a été signée, afin d'accompagner le développement des lieux culturels de référence, de soutenir des projets culturels et de valoriser le patrimoine ardéchois.

Des équipements majeurs de production culturelle ont été soutenus financièrement comme le Centre Dramatique national à Saint-Étienne, Clermont-Ferrand et Valence.

# L'ÉTAT ADAPTE SON ORGANISATION POUR PLUS D'EFFICACITÉ

© Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes - SGAR



PARCE QU'IL N'Y A PAS DE MODERNISATION DE L'ÉTAT SANS ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS, L'ÉTAT FAIT ÉVOLUER SA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES.

>>>>>

Le **laboratoire d'innovation @rchipel** a été créé afin de favoriser les démarches, projets et les réflexions novatrices sur le fonctionnement des services de l'État.

**L'accompagnement des candidats aux concours de la fonction publique** a été amélioré :

- > Mentorat, jeu sérieux (serious game) ont été développés et des lieux d'échange entre candidats admissibles proposés afin de partager conseils et réflexions.

**La formation continue des agents** a également fait l'objet d'améliorations :

- > Un guide de l'encadrement a été diffusé afin d'accompagner les cadres.

- > Les « matinales du manager », moments d'échanges, ont été mises en place pour permettre de partager les meilleures pratiques managériales.
- > Un module relatif à la prévention des risques psychosociaux a été intégré à la formation des encadrants, de manière à sensibiliser l'ensemble des services à ces enjeux.



© Préfecture du Rhône

## LES MOYENS INFORMATIQUES ONT ÉTÉ REVUS POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET DE SÉCURITÉ.



Deux dispositifs de **visioconférence** ont été installés, afin de permettre la tenue de réunions à distance, pour plus de réactivité et de flexibilité.

Un **audit de l'ensemble des systèmes d'information** a été mené par l'ANSSI afin de les sécuriser.

Des **points numériques d'accueil** en préfecture ont été déployés afin de simplifier les démarches des citoyens.



© awpixel on Unsplash

## L'ÉTAT, PREMIER ACHETEUR PUBLIC AVEC 1 MILLIARD D'EUROS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, RENFORCE SON IMPORTANCE ET OPTIMISE SA POLITIQUE D'ACHATS.



La cible du montant des achats publics a été portée à 2 milliards d'euros en 2020.

Les **processus d'achat** ont été revus, afin qu'une phase de sourcing auprès des entreprises locales soit systématiquement conduite.

- 52% des titulaires des marchés publics offerts par la Plate-forme Régionale des achats sont des TPE/PME.

La DIRECCTE a financé des formations afin de **favoriser l'insertion de clauses sociales** dans les marchés publics.

- En Savoie, un poste de facilitateur de clauses sociales dédié à ce sujet a été créé afin que de telles dispositions soient plus présentes dans les marchés publics. A terme, cela favorisera un meilleur développement des territoires.